



## CONVOCATION aux Assemblées générales 2020 et 2021 d'AMORCE

### Note informative

#### Préambule :

En raison de la situation sanitaire, le conseil d'administration d'AMORCE du 1<sup>er</sup> juillet a pris la décision de reporter le congrès 2020 de l'association initialement prévu les 14, 15 et 16 octobre 2020 au 3, 4 et 5 février 2021 à Troyes.

Dans le même temps, le conseil d'administration a souhaité reporter l'assemblée générale ordinaire élective du prochain Conseil d'administration au 3 février 2021, d'une part pour garantir une participation massive des délégués à AMORCE, et d'autre part pour tenir compte des nominations tardives des délégués à AMORCE dans les communes et dans les groupements de collectivités, suite au report des élections municipales.

Ce double report impose néanmoins l'organisation d'une assemblée générale ordinaire d'ici la fin 2020 afin, *a minima*, de clôturer les comptes 2019, de voter l'évolution des cotisations ainsi que le budget prévisionnel pour 2021.

Dans ces conditions, il est également nécessaire d'organiser en amont de cette assemblée générale ordinaire (AGO), une assemblée générale extraordinaire (AGE) visant à modifier les statuts pour permettre d'abord les conditions du report de l'AGO élective au 3 février 2021, et par ailleurs de faire évoluer les statuts pour améliorer la gouvernance de l'association pour le mandat à venir, au regard du développement de l'association ces dernières années.

#### NOUVEAU RETROPLANNING :

- **30 octobre 2020 : Assemblée générale extraordinaire de modification des statuts (visioconférence)**
- **16 novembre 2020 : En cas d'absence de quorum à l'AGE du 30 octobre, tenue d'une nouvelle AGE, sans obligation de quorum (visio-conférence)**
- **16 novembre 2020 : Assemblée générale ordinaire avec présentation du rapport d'activités et des rapports financiers. (visio-conférence).**
- **9 décembre 2020 : En cas d'absence de quorum à l'AGO du 16 novembre, tenue d'une nouvelle AGO, sans obligation de quorum, (visio-conférence ou présentiel à confirmer)**
- **3 février 2021 : Assemblée générale ordinaire durant le congrès national d'AMORCE à Troyes avec élection du Conseil d'administration (en présentiel sauf contre-ordre).**
- **15 octobre 2021 : Assemblée générale ordinaire 2021 (rapport d'activités et rapports financiers).**